

N°149 : SEPTEMBRE 2011

LE FAX



40 ANS D'ÉVOLUTION DE L'URBANISATION DANS L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

La lutte contre l'étalement urbain constitue l'un des enjeux majeurs des schémas de cohérence territoriale. La loi Grenelle II a conforté le rôle des SCOT pour limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels. Afin de mieux répondre à cette exigence, l'Agence s'est dotée d'un outil d'observation, d'analyse et de suivi de l'urbanisation : la base de données OccSol, constituée à partir d'une photo-interprétation de photographies aériennes prises en 1971, 1983, 1994, 2001 et 2008.

L'arrondissement de Lille couvre une superficie de 88 200 ha dont 40% sont « artificialisés », 54% agricoles et 6% seulement couverts par les forêts, milieux semi-naturels, surfaces en eau et zones humides. Les 35 100 ha artificialisés sont occupés par : le tissu urbain mixte, l'habitat et les équipements (52%), les zones industrielles, commerciales et tertiaires (18%), les réseaux de communication (18%), et les espaces verts artificialisés non agricoles (équipements sportifs et de loisirs, 10%).

En près de quarante ans, de 1971 à 2008, les surfaces artificialisées ont progressé de 325 ha par an en moyenne, soit l'équivalent de la superficie de la ville de Roubaix tous les quatre ans. Aux périodes d'artificialisation rapide des années 70-80 (celles de la Ville nouvelle, et d'une périurbanisation rapide) a succédé une phase de progression moins marquée de 1994 à 2001 (260 ha/an). Mais ce rythme a connu un léger regain depuis, passant à 282 ha/an, de 2011 à 2008. À ce même rythme,

l'artificialisation de l'arrondissement attendrait 47% en 2030, horizon du SCOT, et 50% en 2040.

Autre constat, le tissu urbain discontinu - c'est-à-dire, pour l'essentiel, les lotissements de maisons - constitue le premier facteur d'artificialisation. Sur 325 ha artificialisés chaque année (moyenne 1971-2008), un tiers (104 ha) deviennent du tissu urbain discontinu et un quart (78 ha) des zones industrielles ou commerciales.

Les données de la base OccSol permettent également de mettre en rapport artificialisation et évolution démographique : alors que la surface des territoires artificialisés a augmenté de 52% entre 1971 et 2008, la population de l'arrondissement n'a progressé que de 11%. Depuis 1971, chaque km² artificialisé a perdu en moyenne 34 habitants par an (passant de 4 673 à 3 427 habitants). Cet étalement urbain peut également être exprimé en surface moyenne par habitant : en 37 ans, la surface artificialisée par habitant est passée de 213 m² à 292 m².

Les premières analyses de la base OccSol, dont ces résultats sont issus, sont présentées dans MétroScot (journal du SCOT) n°21. De nouvelles exploitations sont en cours, par thème (économie, habitat, agriculture et environnement) et de façon à comparer les territoires. Elles feront l'objet d'une prochaine publication.

Eric Gagnaire

METROSCOT n°2 vient de paraître !

→ Ce deuxième numéro du journal du SCOT de Lille Métropole est consacré au diagnostic du SCOT, débattu en Comité syndical fin 2010 et présenté aux habitants à l'occasion d'expositions publiques au printemps dernier. Le journal propose également un point des principales évolutions législatives du SCOT, suite à la loi dite « Grenelle 2 », et présente les premières exploitations de la base de données « OccSol » relatives à l'occupation des sols dans l'arrondissement de Lille et à ses évolutions depuis 40 ans. Disponible sur www.scot-lille-metropole.org

Consultation « Lille Métropole 2030 » : premier séminaire

→ L'Agence a organisé, le 8 septembre, un séminaire technique à l'attention des équipes retenues. L'étude du « cadre de cohérence de l'aménagement et des transports pour l'aire métropolitaine lilloise », réalisée pour l'Etat par l'équipe de B. Secchi, a été présentée et fait l'objet d'un premier débat. Deux exposés ont ensuite été consacrés aux enjeux et projets de transports, présentés par LMCU, et aux projets d'intensification d'Euralille, présentés par la SAEM Euralille. Un circuit de visites a ensuite permis aux équipes de découvrir différents aspects de la métropole, en particulier les friches industrielles et leur reconversion et la présence de la campagne.

Innovation économique et sociale : l'expérience de Manchester

→ L'Agence et l'équipe Campus Grand Lille ont invité Mme Cathy Garner à venir présenter, le 13 octobre prochain, l'expérience de Manchester en matière d'innovation économique et sociale. Grâce à l'action concertée des universités, des collectivités publiques et des acteurs économiques, cette ville est devenue en quelques années une référence en ce domaine.

Renseignements et inscription : [Aveline Tourte atourte@adu-lille-metropole.org](mailto:Aveline.Tourte@adu-lille-metropole.org)

Favoriser la dynamique culturelle dans l'Aire euro-métropolitaine

→ Les Conseils de développement de l'Aire euro-métropolitaine se sont intéressés à la culture comme moteur du dynamisme de ce territoire. Leurs réflexions seront présentées publiquement à la société civile, aux acteurs culturels et politiques le 8 octobre à 15h à Béthune, capitale régionale de la culture en 2011.

Information et inscription : 03 20 63 33 54

Fiches communales du PLH

→ Le deuxième Programme Local de l'Habitat de Lille Métropole, qui oriente et définit les moyens d'action en matière de politique du logement et de l'habitat, pour la période 2012-2017, est en cours d'élaboration. Il s'appuiera notamment sur un diagnostic communautaire, complété par des diagnostics territoriaux et des fiches rappelant les principales données pour chaque commune. Ces fiches sont consultables sur le site de l'Agence : www.adu-lille-metropole.org

L'Agence à Londres

Le 9 septembre, l'ensemble de l'équipe de l'Agence s'est rendu à Londres pour visiter certains des derniers aménagements urbains de la capitale britannique.

La première visite a concerné le site, encore en chantier, des futurs Jeux Olympiques que Londres accueillera en 2012.

Ce site est localisé à Stratford dans la vallée de la rivière Lea, banlieue populaire au passé industriel du nord-est de l'agglomération. Le chantier olympique est un immense chantier de renouvellement urbain dans des sites dégradés.

Dans un tel contexte, on s'interroge sur la pertinence des projets et des investissements. Quelle sera la vie des équipements après les Jeux ? Y aura-t-il un effet d'entraînement pour le quartier, pour la ville, pour les territoires, voire les pays voisins ? Les Britanniques ont eu le souci d'investissement « raisonné » : la construction des équipements a été conçue pour être intégrée dans la régénération urbaine de ce quartier ; les équipements sont reconvertis pour être réutilisés après les Jeux, en adéquation avec les besoins locaux. Le centre aquatique, « porte d'entrée » du site conçu par Zaha Hadid, propose une capacité de 15 000 spectateurs pour les JO. Mais les tribunes, temporaires, seront démantelées en 2012, ramenant la capacité à 2 500 places. Le stade olympique est démontable au deux tiers, pour passer de 80 000 à 25 000 places. C'est le cas également pour le vélodrome avec ses 6 000 places temporaires. Le village olympique qui abritera 17 000 personnes pendant les Jeux sera intégré à la régénération de Stratford et proposera des logements en vente, à prix modérés, ou en location, ainsi qu'un centre commercial et des bureaux.

Autour du site, les programmes privés paraissent déjà nombreux et montrent que le monde de l'immobilier parie sur la mutation de ce secteur londonien.

L'offre en transport en commun a été fortement développée : 3 gares de métro et de train, déjà existantes, desservent le site, et seront en correspondance avec l'Eurostar, mettant le Nord-Pas de Calais et la métropole lilloise, base arrière des Jeux pour la préparation de certaines équipes de sportifs, à moins de 2 heures du site olympique.

Autre opération visitée, celle de King's Cross est l'un des plus importants programmes de rénovation urbaine de la capitale britannique, contiguë à l'immense pôle d'échanges formé par les gares de Saint Pancras (terminal de l'Eurostar vers Paris, Lille et Bruxelles) et de King's Cross (accès vers le nord de l'Angleterre). L'objectif est de créer, sur 27 hectares, un quartier d'affaires haut de gamme proposant des bureaux et des commerces, mais aussi un nouveau quartier d'habitation animé, accueillant l'université des arts de Londres. Le projet associe la réutilisation du patrimoine industriel existant et la construction de bâtiments neufs, y compris à l'intérieur de la structure d'anciens gazomètres.

Malgré le contexte économique, Londres poursuit ainsi sa rénovation et son développement. Reste à faire en sorte que ce dynamisme puisse, à l'avenir, mieux bénéficier à la métropole lilloise, la plus proche de Londres sur le continent.

Géraldine Desbetes



LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL DANS L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE

L'Agence a conduit, avec l'Insee Nord-Pas de Calais et la Mission Bassin Minier, une étude sur les déplacements domicile-travail entre les territoires de l'Aire métropolitaine de Lille (AML), dans sa partie française, en 2006¹.

Parmi les 1,1 millions d'actifs ayant un emploi de l'AML, 187 000 changent de SCOT pour travailler ; la voiture est, 9 fois sur 10, le mode de déplacement utilisé. S'ajoutent à ces flux 20 000 sorties de l'AML vers le reste de la région Nord-Pas de Calais et 40 000 entrées en sens inverse, mais aussi 15 000 sorties vers la Belgique, 12 000 vers l'Île-de-France et 6 000 vers la Picardie.

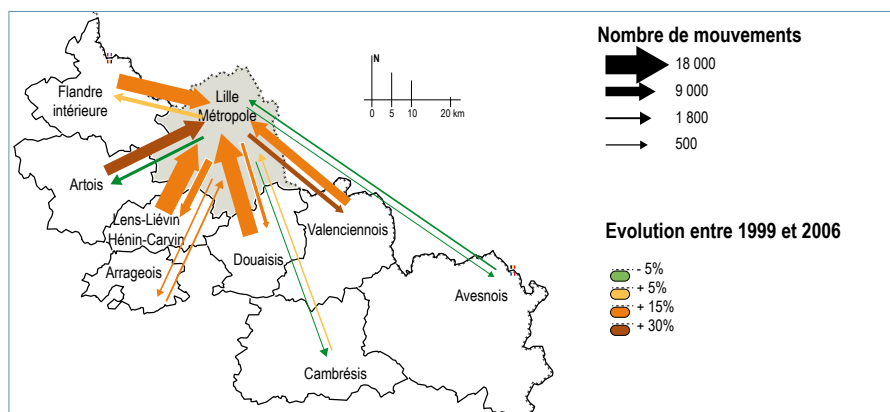
Le territoire du SCOT de Lille Métropole est particulièrement attractif dans les échanges (72 000 entrées quotidiennes en provenance du reste de l'AML contre 27 000 sorties). Le Valenciennois et l'Arrageois attirent également plus d'actifs qu'ils n'en émettent vers les SCOT voisins. Le territoire du SCOT de Lens-Liévin Hénin-Carvin a connu une croissance forte de l'emploi, mais une part importante des emplois créés est occupée par des actifs habitant hors de ce territoire. Les territoires des SCOT de l'Artois et du Grand Douaisis jouent un double rôle : pôles d'emplois pour leurs habitants et espaces résidentiels pour de

nombreux actifs travaillant dans le SCOT de Lille Métropole. Les résidents de la Flandre Intérieure sont nombreux, dans toutes les catégories socio-professionnelles, à travailler dans le territoire du SCOT de Lille Métropole. Enfin, les habitants du Cambrésis et de l'Avesnois sont attirés par les emplois du Valenciennois.

Entre 1999 et 2006, les échanges domicile-travail entre les SCOT de l'AML ont progressé de 15 à 25% pour la plupart des territoires. Les déplacements ont augmenté de 21% de Lille Métropole vers le bassin minier et de 27% en sens inverse. Cette intensification est plus sensible pour le Valenciennois (+61%) et pour Lens-Liévin Hénin-Carvin (+23%), en raison des fortes hausses du nombre d'emplois. Au sein du bassin minier, les flux entre SCOT limitrophes se sont aussi fortement intensifiés.

Une seconde étude, réalisée par l'Agence et la Mission Bassin Minier, va être publiée prochainement². Elle permettra de mieux comprendre ces migrations, qui y seront analysées à un niveau géographique plus fin.

Marc Bouscasse



1- Les migrations alternantes en Nord-Pas de Calais, Insee, DP n°102, juin 2011.

Les données disponibles ne permettent pas la même approche sur la partie belge

2- « Dynamiques Métropolitaines » n° 1, à paraître

L'Agence de développement
et d'urbanisme de
Lille Métropole

299, Boulevard de Leids
59777 EURALILLE
T. : (33) 03 20 63 33 50
F. : (33) 03 20 63 73 99

agence@adu-lille-metropole.org
www.adu-lille-metropole.org

LE FAX

Directeur de publication : **Nathan Starkman**

Coordination, contact et documentation :

A. Devalleé, G. Desbetes - 03 20 63 33 59

Rédaction : **Agence**

Maquette : **Jean-François Breitenbach**

Impression : **Tanghe Printing**

ISSN : 1633-6658